



FONDS DE DOTATION AURORE ET FAMILLES

**SIEGE SOCIAL
3 rue dreyfus
78120 RAMBOUILLET**

RCS 930 396 536

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**





SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE
AU TABLEAU DE L'ORDRE RHÔNE-ALPES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

3 chemin de l'Orée du Bois
69570 DARDILLY

Téléphone : +33 4-78-47-50-50

www.cogera-expertise.fr

SAS au capital de 83 200€
390 036 911 RCS LYON
CODE NAF 6920Z



 commissaire
aux comptes

A
U
D
I
T

E
X
P
E
R
T
I
S
E

C
O
M
P
T
A
B
L
E

C
O
N
S
E
I
L

FONDS DE DOTATION AURORE ET FAMILLES

SIEGE SOCIAL

3 rue Dreyfus
78120 RAMBOUILLET

RCS 930 396 536

Ce rapport comporte 23 pages

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux administrateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation FONDS DE DOTATION AURORE ET FAMILLES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels qui expose les effets de la première application du règlement ANC n°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821.53 et R.821.180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux administrateurs appelés à statuer sur les comptes.

Responsabilités des dirigeants relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la

convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dardilly,
Le 24 juin 2026
Le Commissaire Aux Comptes
COGERA EXPERTISE
Nicolas de GARILHE



BILAN ACTIF- PASSIF

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		du 01/06/2024 au 31/12/2024 (07 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'établissement (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques droits similaires					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)					
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés					
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres créances					
Charges constatées d'avance					
Valeurs mobilières de placement	9 431 673	43 985	9 387 688	7 943 104	1 444 584
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	608 792		608 792	2 070 779	-1 461 987
TOTAL (III)	10 040 465	43 985	9 996 480	10 013 883	- 17 403
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecart de conversion et diff. d'évaluation Actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	10 040 465	43 985	9 996 480	10 013 883	- 17 403

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	du 01/06/2024 au 31/12/2024 (07 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires	7 515 000	7 515 000	
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	337 377		337 377
Situation nette (sous total)	7 852 377	7 515 000	337 377
Fonds propres consommables	2 093 177	2 373 036	- 279 859
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	9 945 554	9 888 036	57 518
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	50 926	17 725	33 201
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		108 122	- 108 122
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	50 926	125 847	- 74 921
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	9 996 480	10 013 883	- 17 403
ENGAGEMENTS REÇUS			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	du 01/06/2024 au 31/12/2024 (07 mois)	Variation
ENGAGEMENTS DONNÉS			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	du 01/06/2024 au 31/12/2024 (07 mois)	Variation	%
	Total	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services				
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation				
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation	279 859	115 891	163 968	141,48
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur amortiss., dépréciat. et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)	279 859	115 891	163 968	141,48
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	32 238	58 409	- 26 171	-44,81
Aides financières	321 500	101 700	219 800	216,13
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corpor. cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)	353 738	160 109	193 629	120,94
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	-73 879	-44 217	- 29 662	67,08
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	407 450	126 423	281 027	222,29
Reprises sur dépréciations et provisions	66 823		66 823	N/S
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées		9 988 927	-9 988 927	-100
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
et d'instruments de trésorerie	48 663	2 343	46 320	N/S
Total des produits financiers (III)	522 937	10 117 693	-9 594 756	-94,83

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	du 01/06/2024 au 31/12/2024 (07 mois)	Variation	%
	Total	Total		
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	43 985	66 823	- 22 838	-34,18
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		9 988 927	-9 988 927	-100
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	16 769		16 769	N/S
Total des charges financières (IV)	60 754	10 055 750	-9 994 996	-99,40
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	462 183	61 942	400 241	646,15
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	388 303	17 725	370 578	N/S
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Total des produits exceptionnels (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V – VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	50 926	17 725	33 201	187,31
Total des produits (I + III + IV)	802 796	10 233 584	-9 430 788	-92,16
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	465 419	10 233 584	-9 768 165	-95,45
EXCEDENT OU DEFICIT	337 377		337 377	N/S
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolats				
Total				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
Total				

ANNEXE

Préambule

Le présent exercice, clos le 31 décembre 2025, couvre une période de 12 mois.

L'exercice précédent, clos le 31 décembre 2024, couvrait une période de 7 mois.

Le fonds de dotation a pour objet de soutenir les familles confrontées à des situations d'urgence et/ou de les accompagner dans leurs missions éducatives.

Son action porte notamment sur l'hébergement, la protection et l'accompagnement de familles en situation de précarité, sans distinction d'origine ni de religion, avec une attention particulière portée aux familles monoparentales, aux femmes enceintes en détresse ou stigmatisées en raison de leur état.

Le soutien du fonds peut prendre la forme :

- D'un financement direct d'actions ou de structures ;
- Ou du financement de projets portés par des organisations humanitaires ou éducatives partageant les mêmes valeurs, en France ou, pour partie, dans des pays en développement.

À la clôture de l'exercice, le total du bilan avant affectation du résultat s'élève à 9 996 480 €.

Le résultat net comptable de l'exercice est de 337 377 €

Les informations présentées ci-après constituent une partie intégrante des comptes annuels, arrêtés par les dirigeants en date du 18 mai 2026.

Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Les règlements de l'Autorité des normes comptables n°2022-06 et n°2023-03, relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ces règlements ont notamment pour effet :

- l'introduction de la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

L'application de ces règlements a conduit l'association à modifier la présentation des comptes annuels.

Au 31/12/25, les incidences liées à la comparabilité des comptes sont les suivantes :

- les transferts de charges d'exploitation viennent en diminution des charges auxquels ils se rattachent,
- les charges et produits exceptionnels sont présentés en autres charges et produits d'exploitation.

Evènements postérieurs à la clôture

Le fonds de dotation a déposé, le 13/05/2026, un rescrit auprès de l'administration pour confirmer le traitement fiscal de ses revenus correspondants aux dotations non consommables et consommables.

L'administration fiscale a répondu le 29/06/2026 en invalidant le traitement fiscal qui était retenu.

Nous avons donc décidé de régulariser de façon spontanée l'impôt correspondant de 7 027 euros au titre de 2024 et 35 634 euros au titre de 2025.

Principes, règles et méthodes comptables

➤ Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

➤ Principales méthodes d'évaluation et de présentation

○ Autres immobilisations incorporelles

▪ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

L'association n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

▪ Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

▪ Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan passif

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	7 515 000				7 515 000
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice					337 377
Dont générosité du public					
Situation nette	7 515 000				7 852 377
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables	2 373 036				2 093 177
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	9 888 036				9 945 554
TOTAL dont générosité du public					

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		
SOLDE		

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs				
Dettes fiscales et sociales	8 265	8 265		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	8 265	8 265		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
TOTAL	

Commentaire sur l'affectation des dotations

Au 01/01/2025, on retrouve 8 042 129 euros sous mandat de gestion repartis de la façon suivante :

- Part consommable de 542 129 euros

50600007	SG2 - BBVA XS2762369549	106 813,60
50600009	SG2 - BARCLAYS XS2831195644	211 805,90
50600010	SG2 - CABKSM XS2630417124	110 486,97
50620047	SG2 - WBD XS2721621154	105 888,65
51220000	Liquidités	7 133,75

- Part non consommable de 7 500 000 euros

50600003	SG2 - EOFP XS2774392638	203 366,11	50600029	SG2 - SILFIN BE0390149152	210 089,32
50600004	SG2 - TEREOS XS2838492101	204 468,25	50600030	SG2 - ORANO FR001400OM36	103 863,12
50600005	SG2 - PROXBB BE0390158245	200 412,33	50600031	SG2 - RCFFP FR001400M2G2	220 818,59
50600006	SG2 - AIB XS2823235085	207 877,34	50600032	SG2 - WLNFP FR001400KLT5	195 423,29
50600008	SG2 - BK OF IRELD XS2817924660	206 703,78	50600033	SG2 - MIZUHO XS2589713614	107 907,50
50600011	SG2 - MONDIALE FR0013455854	97 567,96	50600034	SG2 - BFCM FR001400LWM3	111 667,59
50600012	SG2 - MACIF FR0014008XY0	174 005,45	50600035	SG2 - BNP PARIBAS FR001400N4G7	211 906,31
50600013	SG2 - RUMAENIEN XS2908644615	200 721,64	50600036	SG2 - TELEFONICA XS2293060658	185 913,97
50600015	SG2 - ADECCO XS2388141892	93 225,12	50600037	SG2 - ILIAD FR001400PRQ7	214 223,59
50600016	SG2 - PRXNA XS2363203089	169 149,53	50600038	SG2 - MERCIALYS FR001400SG89	200 725,21
50600018	SG2 - SG FR001400F877	210 608,31	50600039	SG2 - HSBC XS2788605660	105 685,60
50600019	SG2 - CARMILA FR001400STL8	201 539,52	50600040	SG2 - BCO SABADEL XS2791973642	210 642,96
50600020	SG2 - COFCHD FR001400CSY7	224 627,92	50600041	SG2 - FORD MOTO XS2767246908	209 028,38
50600021	SG2 - CCR RE FR0013523891	92 427,06	50600042	SG2 - BCO SANTAND XS2751667150	106 520,26
50600022	SG2 - GROUPAM FR001400QR21	206 295,22	50600043	SG2 - ACAFP FR001400N2U2	103 325,00
50600023	SG2 - URW TV FR001400IU83	219 136,99	50600044	SG2 - EDF FR001400SMT6	204 832,19
50600024	SG2 - ENGIE FR001400QOK5	208 775,34	50600045	SG2 - EUROCLEAR BE6328904428	172 077,73
50600025	SG2 - DCCLN XS2849625756	205 589,01	50600046	SG2 - ITM ENTRE FR001400RIT6	205 626,58
50600026	SG2 - EL CORTE XS2848960683	103 537,82	50600048	SG2 - ALTAFP FR001400SVW1	103 406,38
50600027	SG2 - RENAUL FR001400SSO4	198 817,26	50600049	SG2 - ERAMET FR001400QC85	204 066,12
50600028	SG2 - LKQ DUTCH XS2777367645	207 159,59	51220000	Liquidités	25 067,75
50800000	SG2 - BFT AUREUS FR0010599399	143 154,85	50600007	SG2 - BBVA XS2762369549	108 016,16

Au 31/12/2025, 7 861 926.70 euros de titres sous mandat de gestion valorisés au coût d'acquisition correspondants à la dotation non consommable se répartissent de la façon suivante :

SG2 - TEREOS XS2838492101	204 468,25	SG2 - TELEFONICA XS2293060658	185 913,97
SG2 - PROXBB BE0390158245	200 412,33	SG2 - ILIAD FR001400PRQ7	214 223,59
SG2 - AIB XS2823235085	207 877,34	SG2 - HSBC XS2788605660	105 685,60
SG2 - BBVA XS2762369549	111 019,36	SG2 - BCO SABADEL XS2791973642	210 642,96
SG2 - BK OF IRELD XS2817924660	206 703,78	SG2 - FORD MOTO XS2767246908	209 028,38
SG2 - MACIF FR0014008XY0	174 005,45	SG2 - BCO SANTAND XS2751667150	106 520,26
SG2 - RUMAENIEN XS2908644615	200 721,64	SG2 - ACAFP FR001400N2U2	103 325,00
SG2 - PRXNA XS2363203089	169 149,53	SG2 - EDF FR001400SMT6	204 832,19
SG2 - SG FR001400F877	210 608,31	SG2 - EUROCLEAR BE6328904428	172 077,73
SG2 - CARMILA FR001400STL8	201 539,52	SG2 - ALTAFP FR001400SVW1	103 406,38
SG2 - COFCHD FR001400CSY7	224 627,92	SG2 - ERAMET FR001400QC85	204 066,12
SG2 - CCR RE FR0013523891	92 427,06	SG2 - XS2809859536 ACHMEA 24/44 FLR	213 978,00
SG2 - GROUPAM FR001400QR21	206 295,22	SG2 - TIMKEN CO XS2824606532	99 860,00
SG2 - ENGIE FR001400QOK5	208 775,34	SG2 - XS2929962921 AVY3 3/4 11/04/34	192 706,00
SG2 - DCCLN XS2849625756	205 589,01	SG2 - FR001400YQA5 MMBFP 4 3/4 06/12/30	202 580,00
SG2 - EL CORTE XS2848960683	103 537,82	SG2 - FR0014010J09 ALTRAD INVEST	202 960,00
SG2 - RENAUL FR001400SSO4	198 817,26	SG2 - XS2554581830 ASR NEDERLA 22/43	239 826,00
SG2 - LKQ DUTCH XS2777367645	207 159,59	SG2 - XS2356041165 STLA 1 1/4 06/20/33	164 200,00
SG2 - ORANO FR001400OM36	103 863,12	SG2 - BE0390264332 SILFIN 25/32	200 080,00
SG2 - RCFFP FR001400M2G2	220 818,59	SG2 - FR00140141X5 NK 11/21/32	200 256,00
SG2 - MIZUHO XS2589713614	107 907,50	SG2 - XS3224517253 SMITHS GROUP	98 759,00
SG2 - BFCM FR001400LWN3	111 667,59	SG2 - BFT AUREUS FR0010599399	137 101,68
SG2 - BNP PARIBAS FR001400N4G7	211 906,31		

Détail des produits générés par les dotations

➔ Produits financiers générés par la dotation non consommable pour 356 344.77 euros :

17/01/2025	VENTE ADECCO 100 000*92.88%	345,12	0
12/06/2025	VENTES ETR WBD 4 693 200 000 * 96.40	13988,65	0
11/09/2025	ETR BARCLAYS 24/34 200 000 * 105.45	899,9	0
11/09/2025	BOURSE ETR VTS CABKSM 100 000 * 108.95	1534,97	0
10/01/2025	INT CPNS FR001400N4G7 BNP PARISBAS	0	8084
16/01/2025	INT CPNS FR001400QR21 GROUPAMA	0	6500
17/01/2025	VENTE ADECCO 100 000*92.88% INTERETS	0	838,36
20/01/2025	ACHAT TIMKEN CO 100 000*99.86% INTERETS	2757,53	0
20/01/2025	INT CPNS FR001400F877 STE GENE TV23	0	7875
28/01/2025	INT CPNS FR001400STL8 CARMILA 24-250 132	0	2583,34
07/02/2025	VENTE WLNFP 2*100 000*100.042% interets	0	3435,62
10/02/2025	INT CPNS XS2762369549 BBVA 24/36	0	4902,29
12/02/2025	ACHAT WBD 100*1000*100.9% interets	3510,11	0
14/02/2025	INT CPNS XS276246908 FORD MOTO	0	8890
18/02/2025	ACHAT BARY 2*100 000*100.766%	23,29	0
18/02/2025	RACHAT BFT AUREUS 450	0	564,36
12/03/2025	INT CPNS FR001400OM36 ORANO 4%	0	4000
13/03/2025	INT CPNS XS2777367645 LKQ DUTCH	0	8250
24/03/2025	INT CPNS FR001400N2U2 ACAFP 6	0	1625
24/03/2025	INT CPNS XS2788605660 HSBC HLDGS	0	4599
22/04/2025	INT CPNS XS2751667150 BCO SANTAND	0	5000
24/04/2025	INT CPNS FR0013455854 LA MONDIALE	0	2187,5
02/05/2025	INT CPNS FR001400PRQ7 ILIAD	0	10750
02/05/2025	INT CPNS XS2838492101 TEREOS FINANCE	0	5875
12/05/2025	INT CPNS XS2293060658 TELEFONICA	0	4752
19/05/2025	INT CPNS XS2721621154 WBD	0	9386
20/05/2025	INT CPNS XS2589713614 MIZUHO F.G	0	4416
20/05/2025	INT CPNS XS2823235085 AIB 4 5/8	0	9250
23/05/2025	INT CPNS XS2824606532 TIMKEN CO	0	4125
12/06/2025	VENTES ETR WBD 4 693 200 000 * 96.40	0	668,58
16/06/2025	INTERETS COUPON EUROCLEAR	0	2750
16/06/2025	INTERETS COUPON EOFP	0	5500
16/06/2025	INTERETS COUPON ENGIE	0	95
19/06/2025	INTERETS COUPON ENGIE	95	0
20/06/2025	INTERETS COUPON ENGIE	0	9500
23/06/2025	INTERETS COUPON MACIF	0	3500
23/06/2025	INTERETS COUPON ACAFP	0	1625
26/06/2025	INTERETS COUPON EL CORTE	0	4250
27/06/2025	INTERETS COUPON BCO SABADELL	0	10250
27/06/2025	INTERETS COUPON DCCLN	0	8750
03/07/2025	MERCIALYS 200 000 * 101.392%	0	6575,34
03/07/2025	ACHMEA 24/44 FLR MTN 200000* 106.989 INT	7613,01	0
14/07/2025	INT CPNS XS2363203089 PRXNA	0	3970

15/07/2025	INT CPNS FR0013523891 CCR RE	0	2875
16/07/2025	INT CPNS FR001400QR21 GROUPAMA	0	6500
17/07/2025	INT CPNS BE0390149152 SILFIN 24/30	0	10250
18/07/2025	INT CPNS FR001400F877 STE GENERALE TV23	0	7875
22/07/2025	INT CPNS FR001400RIT6 ITM ENTREPRISES	0	11500
22/07/2025	BARRBAUT SVC 25 200 000 * 101.65	0	3609,59
11/08/2025	INT CPNS XS2817924660 BK OF IRELD	0	9500
21/08/2025	BOURSE ETR VTS EOFP 200 000 * 102.05	0	2047,22
17/09/2025	INT CPNS FR001400SMT6 EDF TV24-1299	0	11250
22/09/2025	INT CPNS FR001400CSY7 COFCHD	0	12000
23/09/2025	INT CPNS FR001400N2U2 ACAFP	0	1625
24/09/2025	INT CPNS XS2908644615 ROMANIA 5.125%	0	10250
30/09/2025	INT CPNS FR001400SSO4 RENAUL	0	7750
03/10/2025	INT CPNS BE0390158245 PROXBB 4	0	9500
03/10/2025	INT CPNS FR001400SVW1 ALTAFP 5	0	5500
13/10/2025	VT LA MONDIALE TVPE 100 000 * 98.81	0	2079,92
29/10/2025	BOURSE ETR VT ITM ENTRE 200 000 * 108	0	3182,19
30/10/2025	INT CPNS XS2838492101 TEREOS FINANCE	0	5875
03/11/2025	INTERETS COUPON ACHMEA	0	11250
04/11/2025	INTERETS COUPON AVY	0	7500
10/11/2025	INTERETS COUPON BFCM	0	4750
19/11/2025	SILFIN 200 000 * 105.13	0	3566,44
24/11/2025	INTERET COUPON RCFFP	0	11500
28/11/2025	VTS ETR WENDEL 100 000 * 99.54	0	1160,96
01/12/2025	INTERETS COUPON ERAMET	0	13000
08/12/2025	INTERET COUPON ASR NEDERLA	0	14000
22/12/2025	INTERET COUPON MACIF	0	3500
23/12/2025	INTERET COUPON ACAFP	0	1625

➔ Plus-value de cession sur titres financiers générés par la dotation non consommable pour 32 546.28 euros :

19/11/2025	SILFIN 200 000 * 105.13	170,68
28/11/2025	VTS ETR WENDEL 100 000 * 99.54	572,15
21/08/2025	BOURSE ETR VTS EOFP 200 000 * 102.05	733,89
13/10/2025	VT LA MONDIALE TVPE 100 000 * 98.81	1240,04
22/07/2025	BARRBAUT SVC 25 200 000 * 101.65	1768
03/07/2025	MERCIALYS 200 000 * 101.392%	2058,79
08/10/2025	REPRISE MILLIEME BFT 2 200 * 117	2812,55
07/02/2025	VENTE WLNFP 2*100 000*100.042%	4660,71
09/04/2025	OFFRE RACHAT PAR EMETTEUR URW TVPERP	8156,05
29/10/2025	BOURSE ETR VT ITM ENTRE 200 000 * 108	10373,42

➔ Plus-value de cession sur titres financiers générés par la dotation consommable pour 16 117.13 euros :

24/11/2025	REPRISE MILLIEMES AM EURO LIQ SHORT TERM S Quantité : 5	70,05
24/01/2025	REP ACT SG MONETAIRE PLUS IC 4	92,92
30/12/2025	REPRISE MILLIEMES AM EURO LIQ SHORT TERM S Quantité : 4	132,36
07/11/2025	REPRISE ACTIONS SG MONETAIRE PLUS I C Quantité : 0,6	291,76
30/12/2025	REPRISE ACTIONS SG MONETAIRE PLUS I C Quantité : 0,6186	348,38
27/08/2025	REP ACTIONS SG MONETAIRE PLUS I C 1.5	572,02
11/09/2025	BOURSE ETS VT BBVA 100 000 * 105.31	1501,6
11/09/2025	REPRISE ACTIONS SG MONETAIRES PLUS I C 5	2016
24/09/2025	REPRI ACTIONS SG MONETAIRE PLUS I C 7.8	3296,28
05/11/2025	REPRISE ACTIONS SG MONETAIRE PLUS I C Quantité : 16,132	7795,76

➔ Produits financiers générés par la dotation consommable pour 51 105.05 euros :

01/01/2025	EXT Int. Courus - Interets CAT 2501,78/2	1250,89	0
16/01/2025	INTCREDITEURS SUR CAT 100081	0	2501,78
10/02/2025	INT CPNS XS2762369549 BBVA 24/36	0	4847,71
17/02/2025	INTERET CAT 1600031	0	2507,94
17/03/2025	INT CREDITEUR CAT 800016	0	2153,36
16/04/2025	INT CREDIT SUR CAT	0	2389,11
16/05/2025	Revenus VMP Consomptibles	0	2233,17
30/05/2025	INT CPNS XS2630417124 CABKSM	0	6125
02/06/2025	INTERETS BARCLAYS 24/36	0	9946
16/06/2025	Revenus VMP Consomptibles	0	2181,73
16/07/2025	INTERETS CREDITEUR SUR CAT	0	1988,89
16/08/2025	INTERET CREDITEUR SUR CAT	0	1971,53
11/09/2025	BOURSE ETS VT BBVA 100 000 * 105.31	0	2925
11/09/2025	ETR BARCLAYS 24/34 200 000 * 105.45	0	2915,68
11/09/2025	BOURSE ETR VTS CABKSM 100 000 * 108.95	0	1812,33
16/09/2025	INT CREDITEUR SUR CAT	0	1975,3
16/10/2025	INTERET DEBITEUR SUR CAT	0	1872,67
17/11/2025	INTERETS CREDITEURS SUR CAT N°04290E2568	0	812,79
16/12/2025	INTERETS CREDITEURS SUR CAT N°04290E2572	0	788,05
31/12/2025	Int. Courus - INT CREDITEUR CAT 16 12 25	0	407,9